|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG COMM B.1 |
| Numéro de poste Sysper: | 444520 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Patricia.Libert@ec.europa.eu  1er trimestre 2026  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: ONU | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG COMM a comme pour mission de rapprocher l'Europe de ses citoyens par l’écoute, la compréhension et le dialogue. Au sein de la DG COMM, l’unité B1 est responsable des campagnes de communication institutionnelles et traduit les priorités politiques de la Commission en actions de communication percutantes (ou à fort impact).

Le candidat retenu rejoindra l'équipe des campagnes institutionnelles, qui conçoit et gère des campagnes de communication à grande échelle afin de refléter et promouvoir l'agenda politique de la Commission. L'équipe est en première ligne des efforts de communication externe de la Commission et contribue à des campagnes emblématiques telles que NextGenerationEU et You Are EU. Elle supervise la gestion financière et contractuelle tout au long du cycle de vie des campagnes, en garantissant le respect des principes de transparence, de protection des données et de propriété intellectuelle.

This is not the translation of the EN version

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le candidat sélectionné soutiendra la gestion des campagnes de communication institutionnelle, contribuant ainsi à une stratégie de communication efficace, coordonnée et engageante. Ceci inclut l’accompagnement des DGs dans la gestion de leurs campagnes. L’Expert national détaché (END) apportera une expertise stratégique en communication institutionnelle, concevra, et assurera la mise en œuvre des activités de communication. Ces missions seront menées en étroite coordination avec les directions générales de la Commission, les représentations et les sous-traitants externes en charge des campagnes institutionnelles.

L’END travaillera sous la supervision d’un administrateur. Conformément au principe de coopération loyale entre les administrations nationales, régionales et européennes, l’END ne sera pas affecté à des dossiers individuels liés à des cas traités dans son administration nationale au cours des deux années précédant son entrée à la Commission, ni à des dossiers directement adjacents. En aucun cas, l’END ne représentera la Commission pour prendre des engagements, financiers ou autres, ni ne négociera en son nom.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

En tant qu'END, vous ferez partie de l'équipe des campagnes institutionnelles au sein de la DG COMM.B1, une équipe de professionnels de la communication qui travaille ensemble pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes percutantes/à forte portée. Vous exercerez vos fonctions sous la supervision directe du chef d’unité et collaborerez étroitement avec les membres de l'équipe spécialisés en stratégie, gestion de projets, création d'éléments visuels, production de contenu, suivi et évaluation, conseil juridique et assistance financière.

Votre rôle consistera à:

* Contribuer à la conception, à la gestion et à la mise en œuvre des campagnes de communication institutionnelle de la Commission européenne.
* Participer à l’élaboration des stratégies de campagne, de contenu créatif, de planification et d'achat média.
* Assurer une gestion rigoureuse des projets (y compris l’élaboration de calendriers et de plans de travail détaillés pour les campagnes).
* Proposer et assurer le suivi de la collecte des données et informations relatives aux campagnes.
* Coordonner et favoriser les synergies au sein de la DG COMM et avec les unités de communication des autres DGs sur les activités de communication institutionnelle.
* Contribuer à l’évaluation des performances des campagnes et identifier les axes d’amélioration.
* Encadrer les collègues juniors de l’équipe campagne sur les meilleures pratiques en matière de gestion de campagnes.
* Conseiller et accompagner les DGs dans la conception et le déploiement de campagnes et d’activités de communication externe.
* Répondre aux questions interinstitutionnelles (questions des députés européens, dossiers du Médiateur, présentations) et aux demandes d’accès aux documents, et rédiger des présentations et briefings.

Organiser, préparer et mettre en place des réunions et conférences sur les priorités de communication avec les parties prenantes au sein de la Commission.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)